

Les déterminants de remboursement des crédits dans les institutions de microfinance au Togo

Determinants of loan repayment in microfinance institutions in Togo

KOUEVI Tsotso

Enseignant chercheur
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)
Université de Lomé-Togo
Equipe de recherche EREMO
kmamir2@gmail.com

SALISSOU Abou

Enseignant chercheur
IUT-Tahoua
Université de Tahoua -Niger
EREMO
salissouabou@yahoo.fr

AMAGLO Kokou E.

Docteur
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)
Université de Lomé-Togo
Equipe de recherche EREMO
ekamaglo@gmail.com

SEGBENOU Kékéli M.-J.

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)
Université de Lomé-Togo
Equipe de recherche EREMO
jojo.segbenou17@gmail.com

Date de soumission : 11/09/2023

Date d'acceptation : 13/11/2023

Pour citer cet article :

KOUEVI.T & AL (2023). « Les déterminants de remboursement des crédits dans les institutions de microfinance au Togo », Revue Française d'Économie et de Gestion «Volume 4 : Numéro 11 » pp : 497 - 514 .

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

Les institutions de microfinance jouent un rôle déterminant dans la réduction de la pauvreté dans le monde en permettant aux personnes exclues du système bancaire classique à accéder au crédit. Cette recherche a pour objectif d'identifier les facteurs explicatifs du remboursement de crédit dans les institutions de microfinance. A partir de la littérature, nous avons formulé les hypothèses de recherche selon lesquelles les caractéristiques du crédit et le profil de l'emprunteur affectent le remboursement du crédit dans les microfinances. Ainsi, la collecte des données a été réalisée auprès de 259 emprunteurs de crédits des institutions de microfinance au Togo. Le modèle logistique a été analysé pour analyser les données. Les résultats ont montré que, d'abord le sexe et la situation matrimoniale de l'emprunteur réduisent le remboursement de crédit dans les institutions de microfinances au Togo ; ensuite, lorsque l'âge de l'emprunteur augmente, le remboursement de crédit s'améliore ; enfin, même si le sexe de l'emprunteur réduit les chances de remboursement du crédit, les femmes emprunteurs ont plus de difficultés à rembourser le crédit que les hommes.

Mots clés : Microfinance ; Emprunteur ; Remboursement ; Crédit ; Financement ;

Abstract

Microfinance institutions play a decisive role in reducing poverty around the world by enabling people excluded from the traditional banking system to access credit. The aim of this research is to identify the factors that explain credit repayment in microfinance institutions. Based on the literature, we formulated the research hypotheses according to which the characteristics of the credit and the profile of the borrower affect the repayment of credit in microfinance institutions. Data was collected from 259 borrowers of loans from microfinance institutions in Togo. The logistic model was used to analyse the data. The results showed that, firstly, the borrower's sex and marital status reduce credit repayment in microfinance institutions in Togo; secondly, as the borrower's age increases, credit repayment improves; and finally, although the borrower's sex reduces the chances of credit repayment, women borrowers have more difficulty repaying credit than men.

Keywords: Microfinance; Borrower; Repayment; Credit; Financing

Introduction

Les Institution de Microfinance ont pour objectif de fournir des services financiers à des personnes exclus du système financier classique (CGAP, 2012). Ces services financiers adaptés aux besoins des populations défavorisées évoluent sur une base de proximité avec la population (Epargne Sans Frontière, 2013). Pour répondre aux besoins des clients et assurer la pérennité des institutions, les institutions de microfinance offrent des services adaptés aux besoins de la population à faible revenu tels les prêts, l'épargne, le transfert d'argent, l'assurance (Lafoucade et al., 2005). Ces dernières années, les activités des institutions de microfinance se sont progressées essentiellement dans les pays de l'UEMOA notamment le Togo (Babatoundé, 2016). Dans la zone en mars 2022, on enregistre 17.284.110 personnes bénéficiaires des services financiers contre 16 082 528 personnes en Août 2021 (BCEAO, 2022). Au Togo, les actifs des institutions de microfinance ont frôlé de peu la barre des 260 milliards FCFA en 2020 (Togofirst, 2022). Par ailleurs, le service par référence des institutions de microfinance est l'octroi de crédit. Le crédit désigne un accord par lequel de l'argent est prêtée contre la promesse de remboursement et le paiement d'intérêt (Josette et Peyrard, 2001). L'encours de crédit dans l'UEMOA évolue chaque année. Il a augmenté de 356.056,5 millions de FCFA (plus de 22,3%) par rapport à son niveau de 2020 (BCEAO,2021). Cette hausse s'est également observée au Togo, pays membre de l'UEMOA (plus de 63.611,2 millions de FCFA, soit 34,2%). De même, le montant des dépôts a augmenté de 55 460 000 FCFA, soit à plus 20,4% (BCEAO, 2022). Malgré ces croissances affichent par les institutions de microfinance, on constate de dysfonctionnements liés à la qualité du portefeuille de crédit. En mars 2022, la dégradation brute de leur portefeuille est estimée à 8,9% contre 3% exigé par la BCEAO. Au Togo, ce taux est de 6% e (Sani Yaya, 2022). Dans ce contexte, il est nécessaire de réaliser cette recherche afin d'y faire ressortir les déterminants du remboursement de crédits dans les institutions de microfinance. D'où la question de savoir, quels sont les facteurs qui affectent le remboursement de crédits dans les microfinances ? L'objectif de cette recherche est d'identifier les facteurs déterminants le remboursement de crédits dans les institutions de microfinance. Il s'agit plus précisément dans cette recherche de relever les facteurs liés au crédit qui influencent le remboursement des emprunteurs, d'une part ; et les facteurs relatifs à l'emprunteur qui affectent le remboursement des crédits, d'autre part. Pour ce faire, ce papier va d'abord présenter la revue de littérature, ensuite la méthodologie de la recherche et en fin les résultats de la recherche.

1. Revue de la littérature

1.1. Evolution de la microfinance dans le monde et au Togo

La microfinance doit son essor à Muhammed Yunus dit banquier des pauvres. L'histoire remonte à la ville de Bengladesh dans laquelle Yunus s'est aperçu que les pauvres n'avaient pas accès aux services financiers classiques à cause des garanties matérielles demandées par les banques. Sur la base de ses propres économies, il emprunte les sommes voulues aux groupes de femmes artisanes qui arrivent à solder leurs dettes à l'échéance (Blondeau, 2006). Cependant, l'originalité de la microfinance pousse à des polémiques. Au loin, l'idée d'accorder des prêts spécifiques aux plus pauvres existait déjà chez les juifs il y a plus de 5000 ans (Ayayi et Noël, 2007). Les signes précurseurs de microcrédit se sont faits ressentir également partout dans le monde. En Afrique, les pratiques de microcrédit existaient bien avant la création de la Banque Grameen de Yunus. Les premières structures de crédit furent créées en, 1956 au Ghana, 1969 au Togo, 1972 au Burkina-Faso et en 1975, au Bénin (Ouedraogo, 2016). Au Togo, l'avènement de la microfinance date de 1969. Mais en réalité, l'histoire des micro-crédits remonte à l'époque coloniale avec les Sociétés Indigènes de Prévoyance (SIP). En raison de la dépendance des paysans vis-à-vis des usuriers qui exigeaient au moins deux fois la somme empruntée, les paysans se sont repliés sur l'église qui sur la base des fonds de charité arrivait à satisfaire leur demande. Dans ce contexte, James Winter, missionnaire auprès de l'église presbytérienne du Togo installé à Kougnohou à initier la création d'un centre d'entraide requérant à la base un droit d'adhésion de 300 F CFA de même que la part sociale et l'épargne minimale mensuelle fixées à 1000 francs CFA. Objectif atteint, il décida de déployer la COOPEC en 1976 dans d'autres villes du pays : Badou, Tabligbo, Avé, Sokodé, Kara, Dapaong ainsi qu'à Lomé. En 1983 on a assisté à création de l'association nationale des coopératives d'épargne et de crédit qui prendra la dénomination de Fédération des unions coopératives d'épargne et de crédit du Togo (FUCEC-TOGO) définie aujourd'hui comme : Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo. La microfinance au Togo est régie par la loi n°95-014 du 14 Juillet 1995 portant réglementation des Institutions Mutualistes ou Coopératives d'épargne et de crédit et de son décret d'application N° 96-038 du 10 Avril 1996 (PASNAM, 2005-2008) ; initiée par le Projet d'Appui à la Réglementation des Institution Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit (PARMEC). Les bailleurs de fonds que ce soit dans la création des institutions de microfinance ou par des appuis financiers ont joué un grand rôle dans l'essor de la microfinance. Nous pouvons citer entre autres : le PNUD, la FENU, SOCODEVI, l'AFD, l'USAID, l'UNICEF... Les microfinances au Togo ont également

créé des associations professionnelles pour à défendre leurs intérêts. Au début, on pouvait dénombrer deux associations : l'APIMFT et le Consortium ALAFIA. La fusion de ces deux institutions en 2014 a abouti à la création de l'Association APIM-Togo. Dans les microfinances au Togo, on distingue les Institutions Mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit et les structures non constituées sous forme mutualistes ou coopératives.

Les Institutions Mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit sont des institutions qui procèdent par la collecte de l'épargne préalable au crédit. L'épargne constitue un critère crucial préalable à l'octroi de crédit. Epargne et crédit se veulent dans ce cas indissociable. Ces institutions sont soumises aux dispositions de la loi et du décret cadre. Par contre, les structures non constituées sous forme coopératives sont celles qui ne nécessitent pas une épargne préalable avant l'octroyer du crédit. Elles sont assujetties soit à la loi portant réglementation bancaire, soit à la convention-cadre.

1.2. Les déterminants du remboursement du crédit dans les microfinances

La littérature a permis de distinguer la relation d'agence entre le prêteur et l'emprunteur. La théorie de l'agence a souvent été mobilisée pour expliciter la problématique de remboursement de crédits dans les microfinances. Elle consiste principalement à étudier l'asymétrie d'informations ainsi que les divergences d'intérêts et de motivation qui peuvent exister entre les différentes personnes impliquées dans l'opération du crédit. Cette relation d'agence fait naître des coûts d'agence.

L'asymétrie d'information montre l'existence de dysfonctionnements informationnels entre les parties contractantes (Akerlof, 1970). L'information est imparfaite lorsqu'entre deux parties, une seule partie dispose de vrais renseignements liés au contrat. Entre l'emprunteur et le prêteur, seul l'emprunteur dispose de vraies informations car elle et elle seule sait ce qu'il adviendra du montant emprunté. Ce problème existe d'une part, entre les épargnants et les dirigeants de microfinances, et d'autre part, entre les dirigeants et les emprunteurs. L'asymétrie d'information peut se présenter sous deux formes (Couchoro, 2007) : celle qui existe préalablement à la signature du contrat (asymétrie précontractuelle ou ex-ante dénommée la sélection adverse) et celle qui survient après la rédaction du contrat (asymétrie d'information contractuelle ou ex-post dénommée l'aléa moral). En sommes, les déterminants de remboursement de crédit vis-à-vis de ces approches théoriques dépendent généralement de l'emprunteur. L'emprunteur est le seul détenteur de la vérité en matière de sa personne et de ce qu'il prévoit réellement faire des fonds mis à sa disposition. Faire des analyses sur le remboursement de crédits nous ramène à relever les déterminants de remboursement de crédit.

Dans les microfinances, les déterminants du remboursement de crédit sont liés aussi bien à la structure du prêteur, aux activités financées ainsi qu'à l'emprunteur. Honlonkou, Acclassato, Quenum (2005) ont montré que le remboursement de crédit dans les institutions de microfinance est lié aussi bien aux caractéristiques des caisses, aux activités financées, qu'aux caractéristiques des clients. Les travaux d'Azokly (2010) ont montré que les causes des impayés dans les microfinances sont de trois niveaux. D'abord les causes liées à l'institution notamment l'insuffisance de suivi des clients financés, les dossiers de prêts mal étudiés, la violation des politiques et procédures de crédit ; ensuite les causes liées à l'emprunteur par la mauvaise gestion, le non investissement du crédit dans l'entreprise, la mauvaise foi ; et enfin, les causes externes dues aux catastrophes naturelles telles que les inondations, la sécheresse, l'invasion des criquets migrateurs, le tremblement de terre, maladie du client ou de ses proches. Les travaux notamment ceux d'Eloumi et Kammoun (2013), Wamba (2015) ont également identifiés trois causes d'impayés dans les microfinances : les facteurs liés à la structure de microfinance (expertise des agents, forme juridique, politique client) ; les facteurs relatifs au prêt (objectif des prêts, montant, nombre de prêts accordés, taux d'intérêt appliqué) et des facteurs liés à l'emprunteur (niveau d'étude, sexe, âge, situation matrimoniale, ...). Le point commun de ces études est que le remboursement de crédits est influencé aussi bien par les caractéristiques du crédit que par celles liées à l'emprunteur.

1.2.1. Caractéristiques du crédit comme déterminant du remboursement de crédit

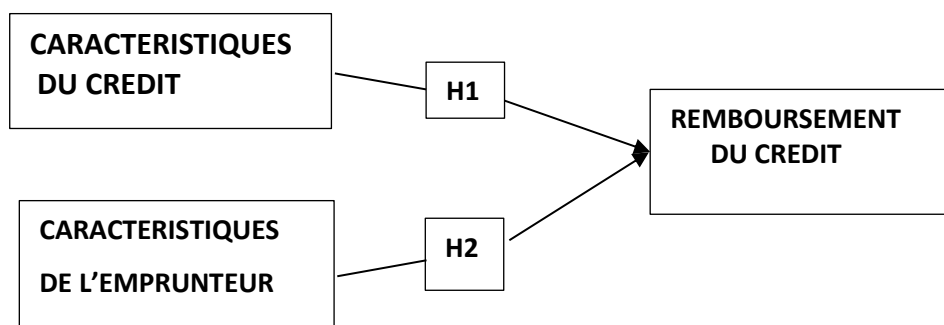
Des travaux sur les caractéristiques du crédit ont abordé la forme du crédit, l'objet du crédit, le rang du crédit. Un crédit peut être voué à des fins commerciaux, agricoles, etc. Ainsi, le remboursement de crédits agricoles est très faible par rapport aux autres types de crédits (Nanayakkara et Stewart, 2015). Le projet agricole étant plus risqués et dépend de plusieurs facteurs difficiles à prévoir. Par contre, le financement des activités de commerciale procure de meilleurs taux de remboursement (Hudon et Ouro-Koura, 2006). Tankpé (2016) dans ses travaux a relevé que les caractéristiques liées à l'institution, le montant et le suivi du crédit affectent le remboursement de crédit dans les microfinances. Pour Trabelsi et Chichti (2011), le type du prêt, le montant du crédit, le nombre de mensualités, le nombre de prêts reçus, le secteur d'activité commerciale, déterminent la probabilité de remboursement des crédits. Ce qui nous amène à formuler l'hypothèse suivante : H1 : *Les caractéristiques du crédit influencent son remboursement par l'emprunteur.*

1.2.2. Les Caractéristiques de l'emprunteur comme déterminant du remboursement de crédit

Des études sur les facteurs explicatifs du remboursement de crédits dans les microfinances ont montré que l'âge a un impact positif sur la performance des remboursements (Holonkou et al., 2006). Les emprunteurs les plus âgés remboursent mieux leurs crédits que les jeunes (Venet, 2007). Les travaux de Bhatt et Tang (2002) ont relevé que les hommes emprunteurs ont plutôt tendance à mieux rembourser les crédits que les femmes. A contrario, Honlonkou, Acclassato, Quenum (2001) dans leurs travaux ont montré que, le taux de remboursement ne diffère pas selon le sexe des emprunteurs. Mais plutôt, les femmes emprunteurs offrent plus de garantie immatérielle que les hommes, investissent peu dans l'agriculture et sont relativement plus pauvres. Ce résultat tend à montrer que même si de façon globale les pauvres sont de mauvais payeurs, les femmes pauvres remboursent mieux leur crédit, elles sont donc plus solvables que les hommes (Montalieu, 2002). Pour Lanha (2002), la proportion de défaillance dans le remboursement de crédit chez les hommes est significativement plus élevée que celle des femmes (Nzongang et al., 2010). En se basant sur la situation matrimoniale des emprunteurs, les femmes divorcées sont plus solvables que les femmes au foyer en raison du fait qu'une fois divorcée, elles s'attaquent au monde entrepreneurial (Constantinidis et al., 2006). Ces femmes deviennent autonomes et sont plus aptes à mener à bien leur projet d'entreprise (Lynch, 2003). Les travaux de Guerin (2002) en France ont montré que les femmes ont recours à la microfinance quand elles se trouvent notamment en situation de chômage. Pour Acclassato (2016), il est nécessaire de prendre en compte la situation matrimoniale de l'emprunteur, car en réalité lorsqu'une institution de microfinance octroie du crédit à un membre en couple, elle doit considérer que c'est toute la famille qui est impliquée. La situation matrimoniale de l'emprunteur influence le remboursement des crédits selon que le couple a diverses charges et la procréation aussi a son rôle à jouer. Les études de Elloumi et Kammoun (2013) attestent également l'influence de la situation matrimoniale de l'emprunteur sur le remboursement des crédits. Pour ces auteurs, emprunteurs mariés avaient des difficultés à rembourser les crédits que les autres. Sur la base de ces arguments, l'hypothèse suivante est formulée : *(H2) Les caractéristiques de l'emprunteur (sexe, âge et situation matrimoniale) influencent sa capacité à rembourser le crédit.*

1.2.3. Modèle de la Recherche

A partir des hypothèses formulées, le modèle de recherche suivant est présenté :



2. Méthodologie de la recherche

Cette section va présenter respectivement, la collecte des données, le traitement des données et les variables étudiées.

2.1. Collecte des données

Les données analysées dans cette recherche ont été collectées auprès des institutions de microfinance à Lomé. Ces données concernent deux catégories de crédits : les crédits ordinaires et les crédits Syscofop. Le crédit Syscofop regroupant plus d'effectifs que le crédit ordinaire, au total 165 données ont été collectées relevant du crédit syscofop contre 94 du crédit ordinaire en raison de la forte demande qu'on remarque au niveau du crédit Syscofop comparé au crédit ordinaire dont les conditions sont plus complexes. Ce choix se justifie par le fait que crédit Syscofop est généralement demandé par les populations relativement pauvres alors que le crédit ordinaire est souvent demandé par les entreprises. La taille de l'échantillon est de 259. Il s'agit d'un échantillon non probabiliste. Le tableau 1 suivant présente les caractéristiques des emprunteurs selon leur âge.

Tableau 1 : Les caractéristiques de l'échantillon selon l'âge de l'emprunteur

Tranche d'âge	Effectif	Pourcentage valide
[20 ans -40 ans [108	41,7
[40ans -60 ans [136	52,5
60 ans et plus	15	5,8
Total	259	100,0

Source : Données de la collecte

Ce tableau met en exergue l'âge des emprunteurs. Les emprunteurs dont l'âge est compris entre 40 et 60 ans constituent la majorité (52,5%), ensuite viennent ceux dont l'âge est compris entre 20 et 40 ans (41,7%) et enfin ceux dont l'âge est supérieur ou égal à 60 ans (5,8%).

2.2. Traitement des données

Pour traiter les données collectées, la régression logistique a été utilisée. Dans le cadre de cette étude, le modèle logistique permet d'expliquer les remboursements de crédits à partir de certains facteurs. Le modèle rejoint ici un aspect explicatif, l'explication du remboursement à partir des facteurs issus de la littérature. Le modèle logit est un modèle à choix binaire. Le logiciel SPSS a été utilisé. Le modèle économétrique utilisé se présente comme suit :

$$SITUATION_CREDIT = \beta_0 + \beta_1 TYPE_CRED + \beta_2 MONTANT_CRED + \beta_3 AGE_EMPRUNT + \beta_4 SEXE_EMPRUNT + \beta_5 SITUATMARI_EMPRUNT + u_i$$

2.3. Variables étudiées

Dans cette recherche, deux types de variables sont distingués : les variables dépendante et indépendantes. La variable dépendante est binaire. Elle permet de savoir si le crédit est remboursé ou pas. Elle est notée SITUATION_CREDIT.

La variable dépendante porte sur la situation du crédit et sera expliquée par cinq (5) variables indépendantes dont deux liées au crédit et trois liées à l'emprunteur. Les variables liées au crédit sont le type de crédit et le montant. Le type de crédit permet de savoir s'il s'agit de crédit ordinaire ou de crédit Syscofop. Si l'un permet l'octroi du crédit aux personnes justifiant de l'effectivité et de la rentabilité de leurs activités, l'autre se base sur une épargne préalable afin de renforcer les activités des contractants. Cette variable prend la valeur 1, lorsqu'il s'agit d'un crédit ordinaire, 2 lorsque c'est un crédit Syscofop. Le montant du crédit dépend de la somme prise par l'emprunteur.

Le montant du crédit a son rôle à jouer dans le remboursement du crédit. Cette variable est représentée par le montant octroyé par la microfinance à l'emprunteur. Pour ce qui concerne les variables liées à l'emprunteur, nous distinguons, l'âge de l'emprunteur (AGE_EMPRUNT), son sexe (SEXE_EMPRUNT) et sa situation matrimoniale (SITUATMARI_EMPRUNT). L'âge de l'emprunteur de crédit : les emprunteurs jeunes semblent rembourser plus vite leur crédit que les personnes âgées en raison de la force et de l'énergie dont ils disposent pour travailler. Dans un autre sens, les personnes âgées sont plus habilitées à rembourser leur crédit en raison de leurs expériences dans les affaires. Le non remboursement de crédit entrave la moralité de l'emprunteur. S'agissant du sexe des emprunteurs, les femmes ont souvent besoin du crédit. Elles constituent les personnes qui remboursent vite et mieux les crédits. Le contexte du Togo, le bon remboursement de crédits antérieurs permet d'accroître le montant du crédit futur. Les emprunteurs sont donc plus mobilisés à rembourser leur crédit. Toutefois, d'autres travaux ont montré que c'est plutôt les hommes qui remboursent mieux. Dans le cadre de cette

recherche, cette variable prend la valeur 1, si l'emprunteur est un homme et 2, si c'est une femme. Quant à la situation matrimoniale de l'emprunteur, elle permet également d'expliquer la situation du crédit. Au Togo par exemple, les célibataires ont tendance à rembourser le crédit que les autres. Les charges à supporter par un emprunteur peuvent entraver le remboursement du crédit. Cette variable prend la valeur 1, lorsque l'individu est célibataire, 2 si l'individu est en concubinage, 3 si l'individu est marié, 4 si l'individu est veuf, 5 si l'individu est divorcé. Le tableau 2 ci-après présente l'opérationnalisation des différentes variables mobilisées dans cette recherche.

Tableau 2: Opérationnalisation des variables

Variabes	Code	Items
Dépendante :		
Situation du crédit	SITUATION_CREDIT	1 si le crédit est à jour 2 lorsque le crédit se trouve en retard
Indépendantes :		
Age	AGE_EMPRUNT	Nombre d'années
Sexe	SEXE_EMPRUNT	1= Masculin 2= Feminin
Situation matrimoniale	SITUATMATRI_EMPRUNT	1 lorsque l'individu est célibataire 2 si l'individu est en concubinage 3 si l'individu est marié 4 si l'individu est veuf 5 si l'individu est divorcé.
Type de crédit	TYPE_CRED	1 pour un crédit ordinaire 2 pour un crédit Syscofop
Montant du crédit	MONTANT_CRED	Montant octroyé par la microfinance à l'emprunteur

3. Présentation et discussion des résultats

Dans un premier temps seront présentés les résultats et dans un second temps la discussion des résultats.

3.1. Présentation des résultats

Dans cette section sera d'abord présentés, les statistiques descriptives, ensuite les résultats de la corrélation et enfin les résultats de la régression.

3.1.1. Caractéristiques descriptives des emprunteurs

Seront présentés dans ce paragraphe, les caractéristiques de l'échantillon suivant la situation et le type du crédit, les tranches de montant du crédit généralement accordées aux emprunteurs, la répartition de l'échantillon selon l'âge et le sexe des emprunteurs. Le tableau 3 suivant

présente la répartition de l'échantillon suivant la situation et le type de crédit octroyé à l'emprunteur.

Tableau 3 : Les caractéristiques de l'échantillon suivant la situation et le type du crédit

Type de crédit		Type de Crédit		TOTAL
		CREDIT ORDINAIRE	SYSCOFOP	
Situation dans le remboursement Crédit	A jour	89	151	240
	Retard	5	14	19
Total		94	165	259

Source : Données de nos collectes

Le tableau 3 permet d'apprécier la situation du crédit en fonction des types de crédit. Le nombre total de crédits accordés tous types confondus est de 259. Dans ce lot, les crédits répartis en 94 crédits ordinaires (dont 89 sont à jour et 5 sont impayés), 165 crédits Syscofop octroyés (dont 151 sont à jour et 14 qui sont impayés). Le tableau 4 suivant présente les caractéristiques des emprunteurs selon le montant du crédit obtenu.

Tableau 1: Les caractéristiques de l'échantillon suivant le montant du crédit

	Effectif	Pourcentage valide
[0-2500000[179	69,1
[2500000-5000000[41	15,8
[5000000-7500000[32	12,4
7500000 et plus	7	2,7
Total	259	100,0

Source : Données de nos collectes

Le tableau 4 ci- dessus présente le montant de crédit octroyé aux emprunteurs. Dans ce tableau, les résultats indiquent que la plupart (69,1%) des emprunteurs ont bénéficié d'un crédit dont le montant est inférieur à 2 500 000 F CFA. Très peu d'emprunteurs (2,7%) ont reçu un crédit supérieur ou égal à 7 500 000 F CFA. Le tableau 5 suivant présente les caractéristiques des emprunteurs selon leur âge

Tableau 5: Les caractéristiques de l'échantillon selon le sexe de l'emprunteur

	Effectif	Pourcentage valide
Homme	114	44,0
Femme	145	56,0
Total	259	100,0

Source : Données de nos collectes

Le tableau 5 ci-dessus met en exergue le sexe de l'emprunteur. Suivant ce tableau, 56% des emprunteurs sont des femmes, le reste des emprunteurs (44%) sont des hommes.

3.1.2. Test de validité du modèle logistique

Les tableaux 6 et 7 présentent le test de spécification et le récapitulatif du modèle

Tableau 6 : Test de Spécification du modèle

	Khi-carré	ddl	Sig.
Etape	24,623	5	0,000
Bloc	24,623	5	0,000
Modèle	24,623	5	0,000

Source : Données de la collecte

La statistique associée au Khi-carré est égale à 24,623 (X^2 calculé). Le Khi-carré lu à 5 degrés de liberté, est égale à 11,07. Nous constatons que le Khi-carré calculé est supérieur au Khi-carré lu ($24,626 > 11,07$).

Tableau 72: Récapitulatif du modèle

Log de vraisemblance -2	R-deux de Cox et Snell	R-deux de Nagelkerke
111,219 ^a	0,091	0,222

Source : Données de nos collectes

Le tableau 7 indique que la valeur du Log vraisemblance est égale à 111,219 qu'on compare au $X^2_{0.05}$ lu dans la table à un seuil de 5%, soit 11,07. On constate que $\text{Log de Vraisemblance} > X^2_{0.05}$ lu. Le modèle estimé comporte au moins une variable explicative significative. Les pseudos (R-deux de Cox et Snell et R-deux de Nagelkerke) indiquent que le remboursement de crédits est expliqué respectivement à 9,1% et à 22,2% par les variables explicatives du modèle.

3.1.3. Résultat de l'estimation économétrique

Au seuil de 5%, les facteurs qui affectent significativement le remboursement de crédits sont : Le sexe, la situation matrimoniale et l'âge de l'emprunteur.

Tableau 8 : Estimation du modèle logistique

	B	E.S	Wald	Odd ratio	Sig.	Exp(B)
Caractéristique du crédit :						
Type de Crédit	0,983	0,654	2,264	167,4%	0,132	2,674
Montant	0,408	0,348	1,371	50,4%	0,242	1,504
Caractéristique de l'emprunteur :						
Sexe	-1,963	0,621	9,994	-86%	0,002	0,140
Situation matrimoniale	-0,788	0,290	7,394	-54,5%	0,007	0,455
Age	1,111	0,462	5,783	203,9%	0,016	3,039
Constante	-2,052	1,803	1,296	-87,2%	0,255	0,128

Source : Données de nos collectes

Dans le tableau 8, les variables significatives qui déterminent le remboursement du crédit sont les caractéristiques de l'emprunteur. Le sexe de l'emprunteur a une incidence négative ($B = -1,963$) et significative ($p = 0,002$) sur le remboursement des crédits. Nos résultats montrent que lorsque le sexe de l'emprunteur augmente d'une unité, les chances de de remboursement du crédit diminuées de 86%. La situation matrimoniale de l'emprunteur affecte négativement ($B = -0,788$) et de façon significative ($p = 0,007$) le remboursement de crédits. Ainsi lorsque la situation matrimoniale de l'emprunteur augment d'un point, sa probabilité de rembourser le crédit diminue de 54,5%. Par contre les résultats indiquent que l'âge de l'emprunteur affecte positivement ($B = 1,111$) et de façon significative ($0,016$) le remboursement du crédit. L'âge de l'emprunteur joue un rôle déterminant dans le remboursement des crédits. Une augmentation de l'âge de l'emprunteur d'un point favorise le remboursement de crédit de 203,9%.

Tableau 9 : Analyse des remboursements de crédit selon le sexe de l'emprunteur

Sexe	Bêta	E.S	Wald	Odd ratio	Sig	Exp (B)
Homme	-1,887	0,227	46,387	-0,84,8%	0,000	0,152
Femme	-3,562	0,507	49,364	-99,972%	0,000	0,028

Données de nos collectes

Les résultats du tableau 9 apportent plus de précisions sur l'influence du sexe sur le remboursement de crédit. Ces résultats permettent de savoir lequel des deux sexes permet de mieux rembourser le crédit. D'après le tableau 9, le coefficient B du sexe masculin est égal à -1,887 et celui du sexe féminin est -3,562. Les odd ration indiquent que le sexe masculin réduit les chances de remboursement du crédit de 84,8% alors que cette réduction des chances de remboursement chez les femmes emprunteurs est de 99,972%. Ainsi, même si le sexe réduit les chances de remboursement du crédit, cette réduction des chances de remboursement est plus grave chez les femmes emprunteurs que chez les hommes.

3.1.4. Analyse des résultats

Sur la base des résultats précédents les hypothèses seront validées ou rejetées. Tout d'abord les tableaux 6 et 7 permettent de donner une appréciation globale de la validité du modèle. Le Khi carré calculé étant supérieur au khi carré lu (X^2 calculé = 24,623 > 11,07). Le log de vraisemblance calculée étant de 111,219, supérieur au Log de vraisemblance lu de 11,07 ; alors le modèle de régression est expliqué par les variables indépendantes.

Hypothèse 1 : *Les caractéristiques du crédit influencent son remboursement par l'emprunteur*

Dans cette étude, nous avons cherché à savoir si le type de crédit affecte le remboursement de crédits. A travers les résultats obtenus, nous notons que la significativité de cette variable égale à 0,132 est supérieure à 0,05. L'hypothèse sur le type de crédit est rejetée. Au niveau du montant du crédit, nous avons constaté une significativité de cette variable égale à 0,242, supérieur à 0,05. Ces résultats ne sont pas significatifs. Ce qui nous amène à rejeter l'hypothèse sur le montant du crédit. Ainsi tout comme le type de crédit, le montant du crédit n'affecte pas significativement le remboursement de crédit dans les microfinances au Togo. Au vu de cette analyse, l'hypothèse H1 selon laquelle les caractéristiques du crédit influencent le remboursement du crédit par l'emprunteur est rejetée.

Hypothèse 2 : *Les caractéristiques de l'emprunteur (sexe, âge et situation matrimoniale) affectent son remboursement de crédit*

D'après les résultats du tableau 8, l'âge de l'emprunteur affecte positivement ($B = 1,111$) et significativement ($p = 0,016$) le remboursement. Ce résultat montre que l'augmentation de l'âge de l'emprunteur d'une unité, améliore le remboursement du crédit de 3,039 (Odd ratio égale à 3,039). Les résultats selon le sexe montrent une relation négative ($B = -1,963$) et significative ($p = 0,002$) entre le sexe l'emprunteur et le remboursement de crédit. Le sexe de l'emprunteur dégrade de 0,140 (Odd ratio égale à 0,140) le remboursement de crédit. Pour avoir précision sur lequel des sexes affecte plus négativement le remboursement du crédit, le tableau 9 est présenté. Ce tableau indique que malgré que le sexe de l'emprunteur ne favorise pas le remboursement du crédit, les hommes emprunteurs ($B = -1,887$) remboursent mieux que les femmes ($B = -3,562$). Au niveau de la situation matrimoniale, les résultats (tableau 8) que la situation matrimoniale de l'emprunteur affecte négativement ($B = -0,788$) et de façon significative ($p = 0,007$) son remboursement du crédit. Avec l'augmentation d'unité, la situation matrimoniale de l'emprunteur diminue le remboursement du crédit par l'emprunteur de 0,455 (Odd Ratio = 0,455). Au vu de ces analyses, l'hypothèse H2 selon laquelle les caractéristiques de l'emprunteur (sexe, âge et situation matrimoniale) influencent la capacité de remboursement de crédit de l'emprunteur est validée.

3.2. Discussion des résultats

Les résultats présentés et analysés dans les paragraphes ci-dessus vont être discutés.

Le type de crédit analysé dans cette recherche permet de segmenter les demandes de crédits en plusieurs volets dans le but de satisfaire toutes les catégories de la population. Toutefois nos résultats sont contraires à ceux de Hudon et Ouro-Koura (2006) qui ont montré que le

financement des activités de commerciale procure un meilleur taux de remboursement. Pour ce qui concerne le montant du crédit, nos résultats non significatifs vont à l'encontre d'autres travaux tels que ceux de Tankpé (2026). Selon ce dernier, le montant du crédit influence le remboursement de crédit. Le montant du crédit a un rôle à jouer dans le remboursement du crédit, car le montant du crédit des emprunteurs n'augmentera que s'ils sont à jour dans le remboursement des crédits. Toutefois, une augmentation du crédit peut entraîner un défaut de paiement (Elloumi et Kammoun, 2013). Les résultats ont montré que l'âge de l'emprunteur affecte le remboursement de crédit. Nos résultats confirment ceux de Jauniaux et Venet (2007) qui ont montré que les emprunteurs les plus âgés remboursent mieux les crédits que les jeunes. Le sexe de l'emprunteur influence le remboursement des crédits. Cette variable porte souvent à polémique en matière de remboursement de crédit. Nos résultats vont dans le sens de ceux de Bhatt et Tang (2002) pour ont montré que les hommes remboursent mieux que les femmes. Toutefois, Honlonkou, Acclassato, Quenum, (2001) ont montré que les femmes remboursent mieux que les hommes. Les femmes sont plus solvables que les hommes (Montalieu, 2002). La proportion des hommes emprunteurs défailante au remboursement de crédit est significativement plus élevée que celle des femmes (Lanha, 2002).

La situation matrimoniale de l'emprunteur détermine le remboursement des crédits. Elloumi et Kammoun (2013) attestent que la situation matrimoniale de l'emprunteur a une influence sur le remboursement des crédits. Nos résultats attestent que les célibataires remboursent mieux leurs crédits que les autres. Le célibataire est considéré comme n'y aillant pas assez charges de famille, pourra mieux rembourser le crédit que les autres.

Conclusion

La microfinance est considérée comme un outil efficace de lutte contre la pauvreté parce qu'elle permet aux exclus du système financier classique d'avoir accès au financement. Elle existe au Togo depuis des années en offrant à sa clientèle différents services. En ce sens, l'octroi de crédit reste le principal service de la microfinance. Le remboursement de crédits constitue le véritable défi pour les institutions de microfinance. Savoir à qui octroyer de crédit, les conditions à respecter par l'emprunteur, etc. sont des facteurs sur lesquels sont basés l'octroi. Dans l'objectif de relever les facteurs explicatifs du remboursement de crédits dans les microfinances au Togo, les données ont été collectées dans les institutions de microfinance au Togo. Le modèle de régression logistique a été utilisé avec le logiciel de traitement de données le SPSS. Les résultats ont montré que dans les institutions de microfinances au Togo,

essentiellement les caractéristiques de l'emprunteur (âge, sexe et la situation matrimoniale de l'emprunteur) déterminent le remboursement du crédit.

Sur la base de ces résultats, les microfinances au Togo doivent prendre en compte le profil de l'emprunteur dans les différentes décisions d'octroi de crédits. Il s'agit surtout de privilégier les emprunteurs âgés car ces personnes avancées en âge remboursent mieux leur crédit que les autres. Également même si le sexe de l'emprunteur ne favorise pas souvent le remboursement du crédit, les hommes emprunteurs remboursent mieux que les femmes. De même, les emprunteurs célibataires remboursent plus que les autres. Toutefois, cette recherche n'a analysé les déterminants du remboursement de crédits en se basant seulement sur quelques variables explicatives du remboursement du crédit. Il serait souhaitable que d'autres recherches puissent prendre en compte des variables telles les garanties, la situation géographique, etc. dans l'explication du remboursement de crédits dans les institutions de microfinances.

BIBLIOGRAPHIE

ACCLASSATO, C. (2016) : « L'amélioration du taux de remboursement des prêts alloués aux membres du réseau faitier FECECAM-BENIN », Mémoire présenté à la Faculté de l'Administration de l'Université de Sherbrooke pour l'obtention du grade de Maître en gestion et gouvernance des coopératives et mutuelles.

Association Professionnelle des Systèmes Financiers du Mali (APSPF) (2016), Causes et conséquences des impayés au niveau des institutions de microfinance, www.apim-mali.org

AYAYI, A. & NOËL, C. (2007) : « Défis et perspectives de la recherche en microfinance », 5ème Congrès de l'ADERSE : Transversalité de la Responsabilité sociale de l'Entreprise, Grenoble

BABATOUNDE, A. L. (2016). Part relative des institutions de microfinance dans l'architecture financières des pays de l'Union économique et monétaire ouest africains : modèle théorique et évidences empiriques », *Mondes en développement*, 173 (1), 93-112.

BCEAO (2010), Monographie des SFD-Togo, <http://www.bceao.int>.

BLONDEAU, N. (2006). La microfinance un outil de développement durable ? Études, 9 (Tome 405), 188-198.

BOUCHIKHI, A. B. S. (2015), L'impact des associations de microcrédit sur la pauvreté au Maroc, Med Premier Oujda

CAZABAT, G., GRAMA-VIGOUROUX, S., SAIDI S. & SELLAMI M. (2020). Microcrédit en France : Femmes et Hommes face à la Solvabilité. *Management Prospective*, 115 (1), 63-89.

CGAP (1998), Audit externe des institutions de microfinance, Guide pratique. World Bank, Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres.

CGAP (2012), Principes directeurs en matière de réglementation et de supervision de la microfinance. World Bank, 1818 H St., N.W., MSN P3-300, Washington, DC 20433

CHAUDEY, M. (2014), Chapitre 4, La théorie de l'agence, dans « Analyse économique de la firme », 101-126.

COUCHORO, K. M. (2007) : « Microfinance et réduction de la pauvreté, une application au cas du Togo », Thèse de doctorat en économie.

DARDOUR, A. & OUVRARD, S. (2012). L'analyse du risque crédit dans les IMF Françaises : une approche collective fondée sur la confiance. *Humanisme et Entreprise*, 310 (5), 57-72.

ELJAAYDY, B. (2011) : « La gestion des impayés dans les institutions de micro finance au Togo », Mémoire présenté au laboratoire de recherche et d'études en management des organisations pour l'obtention du diplôme d'Etudes Approfondies en sciences des gestions.

HONLONKOU, A. N., CCLASSATO, D. H. A. & QUENUM C. V. C. (2001). « Problématique de remboursement des crédits dans les systèmes financiers décentralisés et garantie de prêts aux petits opérateurs économiques au Bénin. Organisation internationale du travail, Cahier de Recherche ELIDID, 0-2.

HONLONKOU, A. N., CCLASSATO, D. H. A. & QUENUM C. V. C. (2006). Déterminants de la performance de remboursement dans les institutions de microfinance au Bénin. *Annals of Public and Cooperative Economics*, 77(1), 53-81.

HUDON, K. & OURO, K. (2006). Etude des facteurs contingents du taux de remboursement au sein d'une institution de microfinance : le cas du Togo. Centre Emile Bernheim Institut de Recherche en Sciences de Gestion Working paper. 6 (16).

MAYSTADT, J.-F. (2004). Microfinance au Nord : un effet de mode importé du Sud ? *Mondes en développement*, 126 (4).

NDIONE, M. (2019), « Déterminants de la Performance des Institutions de Micro-Crédits : UEMOA et BRICS », Thèse présentée au centre de recherche en gestion des organisations (CREGO) pour l'obtention du doctorat en sciences de gestion, HAL Id: tel-02484810 <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02484810v2>.

NZONGANG, J. PIOT-LEPETIT, I. & KAMDEM, D. (2012). La mesure de l'efficacité financière et sociale des institutions de microfinance du réseau MC² au Cameroun. *Mondes en développement*. 160 (4), 99-116.

PUPION, P.-C. (2012), Modèles log-linéaire et logit, Statistiques pour la gestion.

SERVET, J.-M. (2006), Banquiers aux pieds nus, La microfinance.

TANKPE, T. A. (2016). Gestion des impayés dans les systèmes financiers décentralisés au Togo, Conférence des Recteurs des Universités d'Afrique Francophone et de l'Océan Indien (CRUFAOCI), Revue RAMREs, 1(Série Économie et Gestion).

VOUKENG, G.-B. (2016) : « Analyse des causes des impayés dans le processus d'octroi de crédit dans les institutions de microfinance au cameroun : Cas de la Bourse d'Épargne et de Crédit (BEC) », Mémoire présenté à la Faculté HEC-Ecole de gestion de l'ULg pour l'obtention du diplôme de master en sciences de gestion, à finalité spécialisée and Financial Analysis and Audit URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/1941>.